



INFO PILOTES CHAMPIONNAT DE LIGUE  
Ligue de Karting Centre

- **Inscription** : nous ne prendrons aucun règlement sur place, il faudra donc, remplir les documents suivants : « Formulaire d'engagement » et, si location du transpondeur, « Réservation du transpondeur ».
  - **Paiement en ligne** : possibilité de s'engager et payer en ligne.
  - « Engagement pour 3 manches » et, si location du transpondeur, « Transpondeur pour 3 manches ».
  - ou « Engagement pour une manche » et, si location du transpondeur, « Transpondeur pour une manche ».
  - Sans tous ces éléments, l'engagement ne sera pas validé.
  - **Administratif** : Vous présenter au secrétariat de **8 h à 10 h** le samedi de chaque épreuve, pour confirmer votre engagement, une enveloppe vous sera remise avec les documents nécessaires.
  - **Sécurité** : Suivant réglementation FFSA, « Chaque pilote, dans le paddock, devra être muni d'un extincteur d'une **capacité minimale de 6 kg** et conçu pour combattre un incendie hydrocarbure. Il devra être placé devant la structure de manière visible et accessible ».
  - **Équipement vestimentaire** : Chaque pilote doit avoir sa tenue vestimentaire conforme à la réglementation. Le protège-côtes et le tour du cou **sont obligatoires** pour la catégorie Mini 60 et fortement recommandés pour l'ensemble des catégories.
  - **Accès aux Parcs fermés** : L'accès est autorisé à un pilote et un mécanicien, (muni d'un bracelet qui sera remis lors de la confirmation d'engagement). Le mécanicien devra être licencié pour pénétrer dans les parcs et sur la grille de départ.
  - **Accès aux essais du samedi** : Dans votre enveloppe, il vous sera remis un « macaron » à apposer sur votre « nassau panel », pour accéder à la piste.
  - **Contrôle technique** : Le pilote est responsable de la conformité de son matériel. Remplir avec soin la fiche technique.
  - **Carburant** : Carburant commercial composé d'éléments que l'on trouve normalement dans les carburants sans plomb de station-service (**98 sans plomb exclusivement**) Pas de station dédiée sur les épreuves du championnat de Ligue, un contrôle aléatoire pourra être effectué.
- Stockage des carburants** : récipients métalliques prévus à cet effet uniquement.
- Chronométrage** : Pour ceux qui n'ont pas de transpondeur personnel, vous devez le louer, remplir la réservation du transpondeur ou le louer à l'année sur le site de MyLaps [Karting Timing System by MYLAPS Sports Timing](#)
- **Pneumatiques** : Les pneumatiques seront distribués à chaque épreuve. Les pneumatiques pluie sont fournis par les concurrents. Ne laisser pas vos pneumatiques usagés dans le paddock ni les stands.
  - **Sécurité – environnement** : en application de la réglementation Annexe FFSA,
    - « **Démarrer, roder, chauffer, tester des moteurs dans l'enceinte du circuit est interdit** »
    - « **La circulation dans Paddock avec engins motorisés est interdite** »

Le tapis de sol absorbant est obligatoire dans votre stand (150 x 190 cm)

Prévoir des sacs pour vos déchets, des poubelles sont à votre disposition sur les sites.

Restauration sur place :

Varennes :

Salbris :

Saint Amand :

« Pensez à réserver vos repas »

Club House "Varennes"

Club House "Sologne Karting"

Club House "Karting St Amand"

Très bonne course à tous

L'organisateur

